



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

**Censvra Sacrae Facultatis Theologiae Parisiensis, In
Librum cui titulus est: La Défense de l'authorité de N. S.
P. le Pape, ..., contre les erreurs de ce temps, Par Iacques
De Vernant, à Mets, 1658**

Université <Paris> / Faculté de Théologie

Parisiis, 1665

Censvra. Censvre.

urn:nbn:de:hbz:466:1-14744

p. 105. Tenez pour constant qu'il n'y a que les Heretiques & les ennemis de la Foy, qui demandent des Conciles, non pour condamner leurs erreurs, mais afin de troubler & inquieter toute l'Eglise, jusques à ce qu'elle soit assemblée.

Quatrième proposition de Jacques de Vernant.

CENSURA.

CENSURE.

Hæc propositio, universim sumpta, est scandalosa, Ecclesie, Concilijs generalibus, ac sublimioribus potestatibus contumeliosa.

Cette proposition, prise universellement, est scandaleuse, & injurieuse aux Conciles generaux, & aux Puissances souveraines.

EX DECLARATIONE Ludovici Cellotij Soc. Iesu ab eo traditâ 29. Maij 1641. Lib. 4. c. 10. pag. 198. circa finem.

EXTRAIT DE LA DECLARATION de Louys Cellot Iesuite, le 29. May, 1641. Au livre 4. chap. 10. page 198. vers la fin.

*C*eterum quod aliàs decreverat Constantiense Concilium, ut quoque decennio Synodus generalis convocaretur, ad reformationem Ecclesie tam in capite quàm in membris, posteritas malo suo experta omisit exequi; memor Ariminensis, Ephesinae utriusque quinta, octava Synodorum antiquarum, & in margine habet, Conciliorum generalium periculosa convocatio.

*A*Vreste, la posterité ayant esprouvé à son malheur ce que le Concile de Constance avoit autrefois ordonné, c'est à sçavoir, qu'on assembleroit un Concile general de dix ans en dix ans, pour la reformation de l'Eglise, tant dans le chef que dans les membres, ne l'a pas voulu executer, se souvenant des anciens Conciles d'Arimini, d'Ephese, de l'un & l'autre cinquième & du huitième Concile, & il dit à la marge: La convocation des Conciles generaux est perilleuse.

24^o May. 1641.

REVOCATIO.

REVOCATION.

*C*onciliorum generalium convocationem dixi periculosam, intellige aliquandò, neque verò mihi mens unquam fuit convocationem istam non esse sepe numero utilissimam ac saluberrimam Ecclesie Dei, aut etiam non esse quandoque necessariam, quin potius utrumque plane

I'Ay dit que la convocation des Conciles estoit dangereuse Entendez, quelquefois, & ce n'a jamais esté ma pensée ny mon dessein de dire que la convocation des Conciles ne fût pas le plus souvent tres-utile & tres-salutaire à l'Eglise de Dieu, ou mesme que cette convocation ne fût pas quelquefois absolument

G iij